



Rapport annuel

au 31 mars 2025

LBPAM OBLI MONDE

Part C, Part D, Part E

FORME JURIDIQUE DE L'OPC

FCP de droit français

CLASSIFICATION

Obligations et autres titres de créances internationaux

Document public

LBP AM – 36, Quai Henri IV – 75004 Paris

LBP AM est une société de gestion agréée auprès de l'AMF sous le n° GP-20000031 SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 12 138 931,20 euros – 879 553 857 RCS Paris

lbpam.com

Sommaire

Orientation des placements

Rapport de gestion

Comptes annuels

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

Certification du contrôleur légal des comptes

CLASSIFICATION

Obligations et autres titres de créances internationaux.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est de bénéficier, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, d'une performance supérieure à celle de l'indice JP Morgan GBI Global couvert.

DÉLÉGATION TOTALE DE GESTION FINANCIÈRE

LBP AM a délégué à OSTRUM ASSET MANAGEMENT la totalité de la gestion financière du portefeuille du FCP.

Les détails et conditions de cette délégation sont définis contractuellement.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est l'indice JP Morgan GBI Global couvert.

Le FCP est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle son indice de référence (JP Morgan GBI Global couvert). La gestion est discrétionnaire: les titres détenus en direct seront sélectionnés au sein de l'indicateur de référence mais de manière non exclusive de telle sorte que l'écart de composition ou de suivi du FCP avec son indicateur de référence pourront être significatifs.

L'indice JP Morgan GBI Global couvert est un indice composé d'emprunts gouvernementaux des principaux pays, de maturité supérieure à 1 an. Cet indice est couvert contre les variations de change par rapport à l'euro.

L'indicateur de référence est utilisé par le FCP au sens du règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil. L'administrateur de l'indice de référence (JP Morgan Securities LLC) est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indice de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet suivant: www.jpmorgan.com/global.

Conformément au Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

STRATÉGIES UTILISÉES

Afin d'atteindre l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement du FCP consiste à gérer un portefeuille de titres de créance internationaux, tout en tirant parti de plusieurs sources de valeur ajoutée :

- gestion de la sensibilité globale et par zones géographiques en fonction des anticipations d'évolution des taux d'intérêt internationaux. La sensibilité du portefeuille restera dans la fourchette [3; 11];
- choix des maturités des titres obligataires afin de bénéficier des déformations de la structure par terme des taux d'intérêt (pentification, aplatissement, convexité etc.);
- dynamisation par une gestion active de l'exposition aux devises dans un cadre de risque maîtrisé, pour bénéficier des opportunités présentées par l'évolution des taux d'intérêt internationaux et des devises;
- dynamisation par l'investissement en stratégies de gestion alternative.

Tableau de synthèse :

	Minimum	Maximum
Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt	3	11
Risque de change	0 %	110 %
Devise	Euro: pas de minimum OCDE hors Euro maximum: 110 % Devises émergentes maximum 20 %	
Émetteurs pays de l'OCDE	55 %	110 %
Émetteurs de pays émergents	0	20 %

TECHNIQUES ET INSTRUMENTS UTILISÉS

1. Actifs (hors dérivés intégrés)

■ Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le FCP est principalement investi en titres de créance et instruments du marché monétaire libellés dans une devise d'un pays membre de l'OCDE (titres à taux fixe, taux variable, taux révisable ou indexés), jusqu'à 110 % de l'actif net.

Ces titres sont soit des emprunts gouvernementaux, soit des émissions de premier rang (y compris instruments de titrisation), sans répartition prédéfinie entre dette publique et dette privée. Le FCP peut investir dans des émissions de pays émergents, dans un but de diversification et de dynamisation du portefeuille, dans la limite de 20 % de l'actif net.

Les titres sont choisis en fonction de leur rentabilité, de la qualité de l'émetteur, de leur maturité ainsi que de leur liquidité.

À partir de l'univers d'investissement défini ci-dessus (zone géographique, maturité), le Délégué de Gestion Financière procède à une analyse interne du risque de crédit et des conditions de marché pour sélectionner ou céder un titre. Le Délégué de Gestion Financière ne recourt pas mécaniquement et exclusivement à des notations fournies par les agences de notation mais intègre sa propre analyse pour appréhender l'évaluation de la notation et ainsi décider de son acquisition, et de sa conservation à l'actif ou de sa cession.

Les titres retenus ont une notation minimale BBB-/Baa3 (c'est-à-dire des titres à caractère spéculatif, High Yield), en application de la méthode de Bâle (laquelle prévoit qu'en cas de notation du titre par les principales agences existantes (Standard & Poor's, Moody's, Fitch), la note d'agence retenue est (i) la note la plus basse des deux meilleures, si le titre est noté par trois agences au moins; ou (ii) la moins bonne des deux notes, si le titre n'est noté que par deux agences; ou (iii) la note délivrée par l'unique agence qui aura noté le titre, si le titre n'est noté que par une seule agence) ou une notation jugée équivalente par le Délégué de Gestion Financière, sous réserve de l'éligibilité de l'émetteur au regard de l'analyse interne du profil rendement/risques du titre (rentabilité, crédit, liquidité, maturité).

Selon la même méthodologie, le FCP peut également détenir des titres ayant une notation inférieure à BBB-/Baa3, c'est-à-dire des titres à caractère spéculatif, High Yield, (uniquement en cas de dégradation post investissement) dans la limite de 10 % de l'actif net. Le FCP peut investir jusqu'à 10 % de l'actif net en titres non notés. Les titres non notés et les titres à caractère spéculatif, High Yield, ne dépasseront pas au global 10 % de l'actif net. Les titres non notés devront bénéficier d'une évaluation interne par le Délégué de Gestion Financière.

Les titres sont choisis en fonction de leur rentabilité, de la qualité de l'émetteur, de leur maturité ainsi que de leur liquidité.

■ Actions ou parts d'autres placements collectifs de droit français ou d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger:

Dans la limite de 10 % de l'actif net, le FCP peut également investir en parts ou actions d'OPCVM français ou européens ainsi qu'en parts ou actions d'autres FIA de droit français ou de droit européen (ETF/ trackers¹ inclus), et/ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger respectant les critères prévus au R214-13 ou R214-32-42 du Code monétaire et financier ou de l'article 422-95 du Règlement général de l'AMF.

Ces OPC peuvent être notamment spécialisés sur les stratégies de gestion auxquelles le FCP n'a pas recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement. Cette diversification restera accessoire et a pour but de créer de la valeur ajoutée, dans un cadre de risque maîtrisé.

Le FCP se réserve la possibilité d'acquérir des parts ou actions d'OPC gérés par LBP AM et/ou des entités du groupe La Banque Postale et/ou des entités du groupe Natixis Investment Managers.

2. Instruments dérivés

Les instruments dérivés peuvent être utilisés afin de mettre en œuvre des stratégies de couverture ou d'exposition, auxquelles le FCP a recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement.

- Futures et options de taux ou sur indices de taux sur marchés réglementés, organisés français et/ou étrangers, ou de gré à gré et swaps de taux de gré à gré à des fins de couverture ou d'exposition sur taux: ces instruments seront utilisés notamment afin de couvrir le risque de taux sur le portefeuille ou sur un ou plusieurs titres, d'ajuster la sensibilité du portefeuille entre 3 et 11, de mettre en place des stratégies sur les mouvements de courbe en arbitrants les maturités au sein de la courbe des taux de la zone euro et/ou entre les courbes de taux des pays de l'UEM et hors UEM.
- Futures et options de change sur marchés réglementés, organisés français et/ou étrangers, ou de gré à gré et change à terme à des fins de couverture ou d'exposition sur les devises: ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque de change sur le portefeuille ou de l'exposer.
- Swaps d'indices (dont la volatilité, l'inflation et les dividendes) à des fins de couverture ou d'exposition sur taux, et change: ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque lié à l'indice sur le portefeuille ou sur un ou plusieurs titres en particulier, d'augmenter l'exposition du portefeuille.

La mise en œuvre de ces stratégies dépend du contexte des marchés financiers et de la valeur des actifs en portefeuille, et a pour but de couvrir le portefeuille contre des risques financiers et de l'exposer.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 210 % de l'actif.

Les instruments dérivés sont utilisés de façon discrétionnaire, sans mise en place de stratégies systématiques.

3. Titres intégrant des dérivés

Afin de mettre en œuvre sa stratégie d'investissement, le FCP peut également investir, dans la limite de 10 % de l'actif net, dans des titres intégrant des dérivés (certains Medium Term Notes, bons de souscription, warrants, etc.), sur taux, indices, change, OPCVM et fonds d'investissement. En outre, le FCP peut également investir dans des obligations callable et obligations puttable dans la limite de 70 % de l'actif net.

4. Dépôts d'espèces

Afin de réaliser son objectif de gestion, et notamment dans le cadre de gestion de sa trésorerie, le FCP se réserve la possibilité d'intervenir sur les dépôts, dans la limite de 100 % de l'actif net du FCP.

5. Emprunts d'espèces

Le FCP peut emprunter jusqu'à 10 % de son actif en espèce pour faire face à des opérations liées à ses flux (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, etc.).

¹ FCP et SICAV ou instruments équivalents émis sur le fondement de droit étranger répliquant soit en direct, soit par investissement les valeurs composant un indice (par exemple: FTSE MTS Global, FTSE MTS 3-5 ans, FTSE MTS Inflation Linked...) et négociables en continu sur un marché réglementé.

6. Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

■ Nature des opérations utilisées

Aux fins d'une gestion efficace du portefeuille, le FCP peut effectuer des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres (des opérations de prises et mises en pension livrées contre espèces, des opérations de prêts et emprunts de titres).

■ Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

Ces opérations ont vocation à assurer l'objectif de gestion et notamment à permettre la saisie d'opportunité sur les marchés en vue d'améliorer la performance du portefeuille, d'optimiser la gestion de la trésorerie ainsi que les revenus du FCP.

■ Types d'actifs pouvant faire l'objet de ces opérations

Les actifs pouvant faire l'objet de ces opérations sont des titres éligibles à la stratégie d'investissement (titres de créance et instruments des marchés obligataire et monétaire) tels que décrits dans la rubrique ci-dessus.

■ Niveau d'utilisation envisagé et autorisé

Le FCP peut intervenir sur des opérations de cession(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif et sur des opérations d'acquisition(s) temporaire(s) dans la limite d'une fois l'actif.

Le niveau d'utilisation envisagé sur les opérations de cession temporaire et sur les opérations d'acquisition temporaire sera, pour chacune d'entre elles, inférieur à 30 % de l'actif net.

■ Critères déterminant le choix des contreparties

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêts lors du recours à ces opérations.

Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "frais et commissions". Les contreparties utilisées dans le cadre d'opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont des établissements financiers ayant leur siège social dans l'OCDE et de notation minimale BBB- au moment de l'exécution de la transaction.

■ Rémunération

Des informations complémentaires figurent à la rubrique "Frais et commissions".

7. Contrats constituant des garanties financières :

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières, en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme, dans des obligations d'État de haute qualité, dans des prises en pension de titres éligibles à la stratégie d'investissement ou en dépôts auprès d'établissement de crédit.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes :

- Qualité de crédit des émetteurs : les garanties financières reçues en titres sont soit des obligations d'État de l'OCDE, soit des obligations supranationales, soit des obligations sécurisées (sans limite de maturité)
- Liquidité : les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents ;
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie ;
- Diversification : le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net ; l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 % de l'actif net ;
- Conservation : toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire du FCP ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

Conformément à sa politique interne de gestion des garanties financière, la Société de Gestion détermine :

- Le niveau de garantie financière requis ; et
- Le niveau de décote applicable aux actifs reçus au titre de garantie financière, notamment en fonction de leur nature, de la qualité de crédit des émetteurs, de leur maturité, de leur devise de référence et de leur liquidité et volatilité.

La Société de Gestion procédera, selon les règles d'évaluation prévues dans ce prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties reçues sur une base de prix de marché (*mark-to-market*). Les appels de marge seront réalisés conformément aux termes des contrats de garantie financière.

PROFIL DE RISQUE

Le FCP relève de la classification "Obligations et autres titres de créances internationaux". À ce titre, les principaux risques associés aux techniques employées auxquels s'expose l'investisseur sont :

- **Risque de taux** : Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. Il est mesuré par la sensibilité. En période de hausse des taux d'intérêt, la valeur liquidative du FCP pourra baisser de manière significative.
- **Risque de crédit** : en cas de défaillance ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le FCP baissera pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque de change** : il s'agit du risque de baisse des devises de cotation des instruments financiers sur lesquels est investi le FCP par rapport à la devise de référence du portefeuille (l'Euro).
- **Risque lié aux investissements sur les marchés émergents** : les risques de marchés sont amplifiés par d'éventuels investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.
- **Risque spécifique aux instruments de titrisation (ABS...)** : pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du FCP.
- **Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés** : les stratégies mises en œuvre via les instruments financiers dérivés proviennent des anticipations de l'équipe de gestion. Si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre, cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. Toutefois, ces stratégies sont utilisées afin de prendre des positions dans une optique de maîtrise de risque.
- **Risque de durabilité** : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de l'exposition du portefeuille, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires.

Le FCP n'offre aucune garantie en capital ou en performance.

Les risques accessoires associés aux techniques employées sont :

- **Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) ou à celui résultant des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres** : le FCP est exposé au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du FCP.
Outre le risque de contrepartie présenté ci-dessus, les risques associés aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres peuvent notamment être des risques de liquidité, juridique (il s'agit du risque de rédaction inadéquate des contrats conclus avec les contreparties) et opérationnels (risque de règlement livraison).
- **Risque lié à l'investissement dans des fonds d'investissement** : le FCP pourra investir jusqu'à 10 % de son actif de fonds alternatifs qui peuvent ne pas présenter le même degré de sécurité, de liquidité ou de transparence par rapport à des OPCVM. Ils peuvent encourir d'autres risques inhérents aux techniques de gestion mise en œuvre. En conséquence, la valeur liquidative du FCP pourra baisser.
- **Risque de liquidité** : le risque de liquidité, qui peut survenir à l'occasion de rachats massifs de parts du FCP, correspond à la difficulté à déboucler des positions dans des conditions financières optimales.
- **Risque lié à la détention de titres dont la notation est basse ou inexistante** : le FCP se réserve la possibilité de détenir des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation des "titres à caractère spéculatif" (titres présentant un risque de défaut plus élevé et une volatilité plus importante) peut entraîner une baisse significative de la valeur liquidative.

GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le dispositif mis en place cherche à s'assurer, lors de la création du FCP, de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

La durée de placement recommandée est au minimum de 5 ans.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPC

Néant

COMMENTAIRE DE GESTION

Environnement économique et de marchés sur la période écoulée

La croissance mondiale est restée résiliente sur l'année écoulée. La robustesse de l'économie américaine a contrasté avec la timide reprise de la zone euro et la faiblesse de la croissance chinoise. La désinflation, qui a été rapide de la mi 2022 à la fin 2023, s'est poursuivie à un rythme beaucoup plus lent et chaotique. Les progrès significatifs réalisés en matière d'inflation, par rapport aux pics enregistrés en 2022, ont conduit les banques centrales, à l'exception de la Banque du Japon, à amorcer un cycle de baisses de taux afin de rendre leur politique monétaire moins restrictive. À partir de novembre, l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis a généré de l'incertitude sur les perspectives de croissance mondiale en raison des menaces de relèvement des tarifs douaniers à l'encontre de l'ensemble des économies, plus particulièrement vis-à-vis de la Chine.

La croissance américaine s'est révélée robuste, soutenue par la consommation des ménages et les dépenses publiques effectuées par le gouvernement. L'investissement immobilier a en revanche été pénalisé par le maintien de prix et de taux hypothécaires élevés. Dans ce contexte, le taux de chômage a légèrement progressé pour rester à un bas niveau : 4,1 % en mars 2025, contre un plus bas historique de 3,4 % début 2023.

Après être restée atone en 2023, la croissance de la zone euro a amorcé une timide reprise. Celle-ci a été liée essentiellement au commerce extérieur. Le rebond de la consommation des ménages au 3^e trimestre n'a en effet été que de courte durée en dépit de gains de pouvoir d'achat. L'Allemagne est restée en récession, affectée par un manque de compétitivité, compte tenu de sa forte dépendance passée à l'énergie russe, son exposition plus grande au commerce extérieur, particulièrement avec la Chine dont l'activité s'est révélée décevante, et la concurrence accrue de cette dernière, notamment dans le domaine des voitures électriques. La croissance s'est en revanche poursuivie à un rythme modéré en France (avec un impact JO important au 3^e trimestre, corrigeant au 4^e) et en Italie et s'est révélée particulièrement robuste dans les autres pays périphériques, particulièrement en Espagne. L'incertitude politique élevée en France, à la suite de la dissolution inattendue de l'Assemblée nationale le 9 juin, a généré de l'incertitude et pesé sur la confiance des ménages et les perspectives d'activité des chefs d'entreprises.

L'inflation a continué de ralentir de part et d'autre de l'Atlantique, à un rythme beaucoup plus modéré que celui constaté entre la mi 2022 et 2023. L'effet de base négatif sur les prix de l'énergie s'est dissipé alors que dans le même temps les tensions sur les prix domestiques ont perduré en raison de la persistance de tensions salariales. Aux États-Unis, l'inflation s'est établie à 2,7 % en novembre 2024, contre 3,3 % en décembre 2023, à comparer à un pic de 9,1 % en juin 2022. En zone euro, l'inflation est revenue à 2,4 % en décembre 2024, contre 2,9 % il y a un an, et un pic de 10,6 % en octobre 2022.

La nette désinflation, par rapport au pic observé à la mi 2022, a permis aux banques centrales, à l'exception de la Banque du Japon, d'amorcer un cycle de baisse de taux afin de rendre leur politique monétaire moins restrictive.

Après avoir laissé ses taux inchangés au niveau de [5,25 % ; 5,50 %] à partir de juillet 2023, la Federal Reserve (Fed) a commencé fort son cycle de baisse de taux avec une réduction de 50 points de base (pb) de ses taux directeurs, la première depuis mars 2020, le 18 septembre 2024. Cette « recalibration » visant à rendre la politique monétaire moins restrictive a été motivée par les progrès significatifs réalisés en matière d'inflation dans un contexte de ralentissement du marché de l'emploi. Rassurée sur l'inflation, la Fed se focalise sur son 2^e mandat : celui d'un emploi maximal pour éviter un ralentissement trop marqué de celui-ci. La Fed a de nouveau baissé ses taux de 25 points de base, le 7 novembre puis le 18 décembre, pour ramener le taux des Fed funds dans la fourchette [4,25 % ; 4,50 %]. La Banque centrale a par ailleurs réduit le rythme de contraction de son bilan à partir du mois de juin 2024 (de 60 Mds de \$ par mois contre 95 Mds précédemment).

Après avoir relevé ses taux de 450 points de base, entre juillet 2022 et septembre 2023, pour porter le taux de dépôt au plus haut historique de 4 %, la BCE a laissé ses taux inchangés jusqu'en mai 2024. Le recul du taux d'inflation, de plus de 2,5 points de pourcentage par rapport à septembre 2023, et l'amélioration des perspectives d'inflation ont amené la BCE à réduire ses taux à partir du mois de juin et ceci à 4 reprises, pour un total de 100 points de base : - 25 pb le 6 juin, le 12 septembre, le 17 octobre et le 12 décembre. La Banque centrale a continué dans le même temps la réduction de la taille de son bilan à travers les remboursements des TLTRO, la fin des réinvestissements des tombées dans le cadre de l'APP et le réinvestissement partiel des tombées du PEPP à partir du mois de juillet 2024 (au rythme de 7,5 Mds d'euros en moyenne par mois) pour y mettre un terme fin 2024.

La Banque du Japon a décidé, le 19 mars 2024, de relever ses taux pour la 1^{re} fois depuis 2007. Elle a mis fin à sa politique de taux d'intérêt négatif mise en place en 2016, pour ramener le taux d'intervention dans la fourchette [0 ; 0,10 %]

contre - 0,10 % précédemment. Elle a également arrêté le ciblage du taux 10 ans, tout en limitant les potentielles tensions en poursuivant ses achats massifs d'obligations. Cette décision historique est un début de normalisation de la politique monétaire et non un durcissement, celle-ci restant encore très accommodante. Cette décision a été motivée par les premiers résultats des négociations salariales de printemps, indiquant la plus forte hausse annuelle des salaires depuis 1991. Cela a rendu la BoJ plus confiante dans la sortie de la déflation et le retour durable de l'inflation vers la cible de 2 %. Elle a continué ses achats d'obligations d'État (JGB) au rythme de 6 000 Mds de yens par mois. Le 31 juillet, la BoJ a relevé de nouveau ses taux pour ramener son taux d'intervention à 0,25 %. Elle a également annoncé qu'elle réduirait progressivement ses achats de JGB pour les ramener au rythme de 3 000 Mds de yens au 1^{er} trimestre 2026.

Les taux obligataires souverains se sont tendus sur l'année en dépit de politiques monétaires devenues moins restrictives. Ils ont connu trois phases distinctes.

Des tensions se sont opérées sur les taux souverains jusque fin mai 2024. Une inflation plus forte qu'attendu de part et d'autre de l'Atlantique et des chiffres américains attestant d'une croissance et d'un marché de l'emploi plus robustes que prévu en ont été à l'origine. Les investisseurs ont ainsi revu en nette baisse les perspectives d'assouplissement monétaire de la Fed. Ils attendaient 2,7 baisses de taux de la Fed début avril 2024 et plus qu'une seule en juin.

Les taux 10 ans allemand et français se sont tendus dans le sillage des taux américains avant de connaître des évolutions divergentes à partir du 10 juin, à la suite de l'annonce surprise de la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président Emmanuel Macron. La perspective d'élections législatives anticipées a généré des craintes quant à la capacité du prochain gouvernement français à réduire le déficit budgétaire déjà élevé et la dette publique. Cela a déclenché un mouvement de fuite vers la qualité. Le taux 10 ans allemand a ainsi baissé de 12 pb entre le 7 et le 28 juin, pour clôturer à 2,50 %. Le taux 10 ans français a augmenté de 20 pb, entre le 7 et le 28 juin, pour clôturer à 3,30 %. Dans ce contexte, le spread français s'est écarté de 32 pb entre le 7 et le 28 juin, pour clôturer à 80 pb, le 28 juin, contre 48 pb avant l'annonce de la dissolution. C'est un plus haut depuis 2017, lors des craintes liées à l'élection présidentielle.

De juillet à septembre, l'attente par les investisseurs du lancement du cycle d'assouplissement monétaire aux États-Unis s'est traduite par une détente des taux obligataires, à l'exception de la France compte tenu de l'incertitude politique. Le taux 10 ans américain a ainsi clôturé, le 30 septembre 2024, à 3,8 %, soit une baisse de 80 pb sur un an. Le taux 10 ans allemand a baissé quant à lui de 70 pb sur un an, pour clôturer à 2,1 %, le 30 septembre 2024, alors que le taux 10 ans français a baissé de 50 pb pour terminer à 2,9 %. Le spread français, qui s'était écarté jusqu'à 82 pb, le 27 juin, contre 48 pb le 7 juin, est resté sur des niveaux élevés au cours du 3^e trimestre, évoluant entre 63 et 80 points de base, niveau auquel il a clôturé le 30 septembre. Le 26 septembre, pour la 1^{re} fois depuis 2007, le spread de l'OAT 10 ans est même devenu supérieur au spread espagnol. Cela a reflété les craintes des investisseurs sur les finances publiques françaises puisque la France va enregistrer un fort dérapage budgétaire pour la 2^e année consécutive en 2024 (6,1 % du PIB, le plus important des pays de la zone euro), justifiant des mesures de nette réduction du déficit. La tâche se révèle complexe pour le nouveau gouvernement puisque l'Assemblée nationale est très divisée, le plaçant sous la menace d'une motion de censure.

En octobre, les taux obligataires se sont de nouveau tendus en raison d'une croissance et d'une inflation américaine plus forte que prévu, réduisant les perspectives de réduction de taux de la part de la Fed. Ces tensions ont significativement augmenté sur les deux derniers mois de l'année à la suite de la victoire de Donald Trump aux élections présidentielles du 6 novembre. Les craintes de relèvement de tarifs douaniers, d'expulsions de travailleurs immigrés illégaux et la perspective de baisse d'impôts massives pour les entreprises ont généré des craintes sur les finances publiques et une hausse des anticipations d'inflation. Le taux à 10 ans américain a ainsi augmenté de près de 80 pb au 4^e trimestre pour clôturer à 4,6 %, le 31 décembre. Ces tensions se sont propagées aux taux européens dans une plus faible ampleur: le taux 10 ans allemand a augmenté de 24 pb et le 10 ans français de 28 pb sur les 3 derniers mois de l'année. Au total, sur l'ensemble de l'année, le taux 10 ans américain a augmenté de près de 70 pb pour clôturer à 4,6 %, le 31 décembre. Le taux 10 ans allemand a progressé de 34 pb, pour terminer à 2,4 %, et le 10 ans français de 64 pb, pour clôturer à 3,2 %.

En 2025, l'économie américaine demeure vigoureuse, avec une croissance annualisée de 2,3 % au quatrième trimestre, malgré une légère baisse des dépenses de consommation en janvier. Le taux de chômage est stable à 4 %, et l'inflation dépasse la cible de 3,3 % fixée par la Réserve fédérale. Dans la zone euro, la croissance a stagné à 0,1 %, tandis que l'inflation devrait ralentir. Le Japon continue de relever les taux d'intérêt dans un contexte d'inflation supérieure à 2 %. Les tensions géopolitiques et la faiblesse des données américaines ont influencé la dynamique du marché, entraînant une baisse du rendement des billets de trésorerie à 10 ans à 4,23 %. En revanche, des signes positifs émergent de l'Allemagne et de la Chine: l'Allemagne prévoit un fonds d'infrastructure de 500 milliards d'euros et la Chine vise une croissance de 5 % d'ici 2025. Dans l'ensemble, les perspectives économiques mondiales sont mitigées, avec des attentes d'inflation et des réponses de politique monétaire variables.

Sur la période, les rendements obligataires ont fortement augmenté en Allemagne de 44 pb et de 74 pb au Royaume-Uni. En revanche, aux États-Unis, les rendements sont un peu près stables en légère hausse de 5 pb. Ils ont clôturé la période à 2,74 % en Allemagne, 4,25 % aux États-Unis et 4,67 % au Royaume-Uni. Les taux d'inflation à 10 ans sont restés relativement stables, autour de 2 % dans la zone euro.

Sur l'ensemble de la période, le spread français s'est écarté de 20 pb pour clôturer à 71 pb fin mars. Il a atteint un plus haut de l'année à 88 pb, le 2 décembre, à la suite du recours à l'article 49,3 par Michel Barnier, suivi de l'adoption d'une motion de censure et de sa démission. François Bayrou, nommé Premier ministre le 13 décembre, risque à nouveau de faire l'objet d'une motion de censure ce qui maintient les craintes sur le budget français et les tensions sur le spread.

L'écartement du spread français a contrasté avec le resserrement observé sur les pays périphériques. La moindre présence de la BCE sur les marchés obligataires a été plus que compensée par les achats des investisseurs étrangers et des ménages, plus particulièrement en Italie compte tenu du succès des émissions BTP Valore. Les investisseurs ont voulu « locker » des taux plus élevés, avant que les banques centrales ne commencent à baisser leurs taux directeurs. Les spreads se sont toutefois brièvement écartés en juin 2024, dans le sillage des tensions sur l'OAT, puis début août, à la suite du déboulement de positions spéculatives vendeuses sur le yen en réponse au relèvement de taux de la BoJ, sur fond de craintes de récession aux États-Unis. En septembre, l'annonce d'un fort dérapage budgétaire de la France a en outre contrasté avec la révision en baisse des déficits budgétaires de l'Italie. Sur l'ensemble de la période, le spread italien s'est ainsi resserré de 25 pb, pour revenir à 113 pb, et le spread espagnol de 17 pb, pour revenir à 36 pb.

Quelle a été la politique de gestion sur la période écoulée ?

En avril et en mai, le fonds a eu une sensibilité à 98/110 % autour de celle de son indice. L'idée était de se positionner à la baisse des taux dans un contexte d'émissions bien digérées par les investisseurs et dans la perspective des baisses de taux des banques centrales attendues en 2024. En avril, nous avons soldé une position à la pentification des courbes euro. En juin, nous avons réduit la sursensibilité à 100/103 % autour de celle de son indice. Nous pensons en effet que malgré la première baisse des taux de la BCE de juin, le calendrier des prochaines baisses reste incertain. Ce qui devrait limiter le potentiel de baisse des taux sur les marchés souverains. En avril et en mai, sur la France, nous avons eu une sous-exposition jusqu'à - 60 cts de sensibilité en raison des chiffres de déficit supérieurs aux attentes, des revues des agences de notation en mai et compte tenu du bas niveau de spread contre Allemagne. En juin, suite à la dissolution par le président français en juin, nous avons réduit notre exposition aux titres français (via la vente de futures OAT 10 ans) jusqu'à - 70 pb en sensibilité contributive sur un niveau moyen de spread France/Allemagne de 62 pb. Fin juin, cette sous-exposition a été réduite à - 25cts sur des niveaux entre 75 pb et 84 pb sur le spread France/Allemagne. Par ailleurs, nous avons maintenu sur le trimestre une surpondération sur les pays périphériques et des Agences. Cependant, en juin, suite à l'émergence du risque politique en France, nous avons réduit notre surexposition sur les obligations périphériques. Nous avons aussi initié des couvertures sur les swap spread afin de protéger en partie l'exposition sur les agences. Ces couvertures nous ont permis de réduire l'impact négatif de l'exposition aux spreads dans le fonds. En avril, nous avons clôturé les positions sur les obligations indexées à l'inflation américaine en gain. En avril et en mai, nous avons eu des positions acheteuses de point mort d'inflation euro dans un contexte d'inflation qui va prendre du temps à rebaisser vers l'objectif de la BCE, et une dynamique positive de l'inflation US. En mai, nous avons soldé en gain les positions acheteuses de point mort d'inflation euro suite à des chiffres d'inflation sous-jacente en zone euro plus bas et dans un contexte de dynamique redevenue négative sur les indexées US. En avril, nous avons vendu des taux US pour des considérations de valorisation mais aussi dans un contexte d'économie et d'inflation plus résilientes aux US. Nous avons clôturé en juin cette sous-pondération sur les taux US.

Au troisième trimestre 2024, le fonds a eu en moyenne une sensibilité à 100/108 % autour de celle de son indice dans un contexte de baisses des taux BCE et d'émissions souveraines plus faibles au 4^e trimestre. Ensuite, nous avons construit et renforcé tout au long du trimestre une position à la pentification des courbes euro avec les baisses de taux BCE et la normalisation attendue des courbes (QT). Nous avons conservé une vision prudente sur la dette française dans la perspective des discussions sur le budget à partir de septembre, puis, nous avons conservé et accru la sous-exposition à la France jusqu'à - 50 pb en sensibilité contributive. De plus, en juillet, nous sommes passés tactiquement à une surexposition sur l'Italie pour des considérations de valorisation. Enfin, compte tenu de l'écartement opéré suite à la dissolution de l'Assemblée nationale en France, nous avons soldé en juillet les couvertures sur les swap spread qui avait été initiées en juin afin de protéger en partie l'exposition sur les agences. Début août, suite au rapport emploi US et suite à la hausse des taux par la BOJ, les taux surtout US ont baissé fortement et on a assisté à un déboulement des trade de Carry sur le Yen qui a entraîné une baisse forte des taux et un écartement de l'ensemble des spreads de crédit et souverain Euro. Par suite, nous avons mis en place une couverture pour se protéger de l'écartement sur les swap spread, cette dernière a été soldée en perte. Fin août, compte tenu du retour d'un contexte risk-on, nous avons profité des émissions primaires de fin août pour renforcer l'exposition sur les agences.

Au quatrième trimestre 2024, en octobre et novembre, le fonds a affiché une sensibilité de 100/109 % par rapport à son indice dans un contexte de baisse des taux de la BCE et de baisse des émissions souveraines au 4^e trimestre. En décembre, la duration du portefeuille se situe entre 92 % et 102 % par rapport à l'indice de référence. Les raisons étaient de réduire notre duration en prévision d'une offre d'émissions primaires fortes prévues pour début 2025. Après une hausse des taux, le biais vendeur de duration a été réduit dans le mois décembre pour finir l'année à 100 % par rapport à l'indice. Nous avons également pris des positions à la pentification des courbes. La sous-pondération de la dette française a été maintenue entre - 30 et - 50 points de base en sensibilité contributive. Nous étions négatifs sur la France à cause des problèmes budgétaires. La surexposition sur l'Espagne a également été maintenue à 30 cts. Sur l'inflation, nous avons initié en fin d'année une stratégie d'achat d'inflation euro du fait d'une valorisation attractive. Les point mort d'inflation euro intègrent une faible prime d'inflation : inférieure à 2 % dans la zone euro. En novembre, la surexposition des agences a été réduite de 20 cts en raison de leur bonne performance en 2024 et de la volatilité attendue avec les élections américaines de novembre. L'idée était aussi de réduire les expositions suite au resserrement des SSA vs souverain en 2024, et afin de pouvoir participer activement aux émissions primaires de début 2025. En décembre, nous avons entré une stratégie acheteuse de swap spread euro à 10 ans dans le contexte de la normalisation de la valorisation de la dette allemande (et de l'ASW allemand) et d'un budget allemand éventuellement plus ambitieux avec un assouplissement des règles budgétaires en Allemagne.

En 2025, le fonds a affiché une sensibilité de 95 % sur la 1^{re} partie du mois de janvier en raison des fortes émissions attendues en janvier et du début de l'investissement de Trump. Puis, suite à la remontée des taux, nous avons remonté la sensibilité à 103/108 % sur la 2^e partie du mois. En mars, le fonds a eu une sensibilité à 96/102 % en début de mois. Puis, nous avons remonté la sensibilité à 105 % à partir du 17/03 sur des niveaux moyens de 10 ans allemands à 2,83 %. En fin de période, nous avons réduit la duration à 102/103 %. Ensuite, nous avons été positionnés à la pentification des courbes euro sur le 10/30 ans, dans la perspective d'émissions soutenues sur les maturités long terme suite aux annonces de « debt brake » en Allemagne et de plan de réarmement en Europe. De plus, nous avons vendu des taux japonais à 10 ans fin mars sur un niveau de 1,5 % avec un premier objectif à 1,6 % puis 1,7 %. Une prochaine hausse des taux de la BOJ est attendue à la réunion du 1^{er} mai. Sur l'allocation pays, nous avons renforcé les expositions aux pays périphériques en particulier sur l'Italie de 20 cts en janvier à 34 cts en mars. Sur les Agences nationales et supranationales, nous avons remonté la surexposition de 30 cts à 50/60 cts. Nous avons soldé en gain une stratégie de swap spread rentrée fin 2024. Puis, en fin de période, nous avons de nouveau rentré une stratégie acheteuse de swap spread allemand dans un contexte de poursuite de la normalisation de la cherté de la dette allemande (et ASW allemands) et un budget allemand ambitieux. Sur l'inflation, le fonds a également soldé en gain en janvier sa position sur les swaps inflation euro entré fin 2024. Nous avons rentré en mars une position acheteuse d'inflation euro contre inflation France. Des chiffres d'inflation français attendus bas dans les mois à venir (moins de 1 % pour le reste du S1 2025) et des flux Livret A qui devraient être limités à cause de la baisse du taux du Livret A en 2025 en sont les principales raisons.

Sur la période, le fonds affiche une légère sous-performance à 1,23 % en brut contre 1,39 % pour son indice. La sous-performance est liée au positionnement de duration et de courbe dans un contexte haussier sur les taux et d'aplatissement des courbes en particulier au 2^e trimestre 2024. Au cours du troisième trimestre 2024 et en 2025, les positionnements de duration et de courbe ont été bénéfiques dans un contexte baissier sur les taux et de pentification des courbes. Les surpondérations sur les obligations périphériques et les Agences ont été bénéfiques sur la période.

PERFORMANCES

L'indice de référence est JP Morgan GBI Global couvert en euro

Performances	Fonds – Part C	Indice de référence
Sur 1 an	0,23 %	1,39 %
Sur 3 ans	-9,51 %	-5,83 %

Performances	Fonds – Part E	Indice de référence
Sur 1 an	0,61 %	1,39 %
Sur 3 ans	-8,48 %	-5,83 %

Performances	Fonds – Part D	Indice de référence
Sur 1 an	0,23 %	1,39 %
Sur 3 ans	-9,51 %	-5,83 %

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement. L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Acquisitions	Cessions	Total
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	19 698 064,98	21 308 952,01	41 007 016,99
KRED FU 2.375 10-29	4 770 428,04	5 168 960,04	9 939 388,08
DEUTSCHLAND REP 0% 15-08-26	3 769 836,94	3 697 035,25	7 466 872,19
US TREASURY N/B 4.625% 28-02-25	470 699,10	3 682 659,75	4 153 358,85
SPANISH GOV'T 3.250% 30-04-34	1 570 659,33	2 240 807,80	3 811 467,13
FRANCE O.A.T. 3.000% 25-05-33	621 384,06	2 166 250,78	2 787 634,84
DEUTSCHLAND REP 0% 15-02-32	1 197 120,70	1 310 343,95	2 507 464,65
BTPS 4.200% 01-03-34	1 999 145,67	207 532,46	2 206 678,13
US TREASURY N/B 4.250% 15-11-34	3 331 277,50	—	3 331 277,50
US TREASURY N/B 2.625% 15-02-29	2 258 454,90	—	2 258 454,90

EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 210,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 300,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- 106,69 % selon la méthode de l'engagement,
- 204,56 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPC.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)):

Informations générales	
Montant des titres prêtés en proportion du total des actifs	—
Montant des titres engagés dans des opérations de prise en pension	—
Montant des titres engagés dans des opérations de mise en pension	1 116 793,32 euros soit 2,56 % de l'actif net
Données sur la concentration (opérations de mise en pension)	
Les 10 plus gros émetteurs de garantie	—
Les 10 principales contreparties pour les opérations de mise en pension	NAM FINANCE (100 %)
Données sur la concentration (opérations de prise en pension)	
Les 10 plus gros émetteurs de garantie	—
Les 10 principales contreparties pour les opérations de prise en pension	—
Données d'opération agrégées (opérations de mise en pension)	
Type, qualité et monnaie des garanties	Collatéral cash Euro issu d'opérations de mise en pension
Échéance des titres sous-jacents	—
Échéance des opérations	1 jour
Pays des contreparties	France (100 %)
Règlement et compensation	Bilatéral
Données d'opération agrégées (opérations de prise en pension)	
Type, qualité et monnaie des garanties	—
Échéance des titres sous-jacents	—
Échéance des opérations	—
Pays des contreparties	—
Règlement et compensation	—
Données sur la réutilisation des garanties	
Part des garanties reçues qui est réutilisée	100 %
Revenus pour l'OPC	0
Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global	
Nombre de dépositaires	1
Noms des dépositaires	OSTRUM ASSET MANAGEMENT
Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global	
Part des garanties détenues sur des comptes séparées ou des comptes groupés, ou sur d'autres comptes	100 % des garanties détenues sur un compte dédié au fonds et unique pour toutes les contreparties
Données sur les revenus et les coûts des opérations de prêts emprunts de titres	
Ventilation entre l'OPC, le gestionnaire de l'OPC et les tiers en valeur absolue et en % des revenus globaux générés	—

PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPC, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBP AM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM : www.lbpam.com

FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice réels sur le fonds sont :

- 0,00 % de l'actif net moyen pour la part FR0010613349,
- 0,00 % de l'actif net moyen pour la part FR0000288144,
- 0,00 % de l'actif net moyen pour la part FR0000288136.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes :

- Les collaborateurs de LBP AM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion ; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction :
 - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
 - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
 - du taux plafond de rémunération variable individuelle du collaborateur.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale entre le manager et son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné par ces dispositions : l'ensemble du personnel est concerné par cette politique.
Toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction et des preneurs de risque, voit sa rémunération variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 % sur 3 ans.
- Mise en place d'ajustement des risques a posteriori : les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par :
 - Restitutions : reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ;
 - Malus : diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée), applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération : pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le Comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBP AM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBP AM et de la DRH.

2. Éléments quantitatifs

Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2024		
Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'année 2024		
	Fixes bruts	15 448 218 €
	Variables + primes bruts	5 503 937 €
Ensemble des gérants		
	Fixes bruts	3 491 000 €
	Variables + primes bruts	1 863 260 €
Ensemble des cadres supérieurs (non gérants)		
	Fixes bruts	1 400 500 €
	Variables + primes bruts	735 900 €

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION DÉLÉGATAIRE DE GESTION FINANCIÈRE POUR LA POCHÉ ADOSSEMENT

1. PRÉAMBULE

La présente politique de rémunération d'Ostrum Asset Management est composée de principes généraux applicables à l'ensemble des collaborateurs (cf. point « 2.1. Définition de la performance »), de principes spécifiques applicables à la population identifiée par AIFM et UCITS V (cf. point « 3. Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et/ou UCITS V ») et d'un dispositif de gouvernance applicable à l'ensemble des collaborateurs (cf. point « 4. Gouvernance »).

Elle s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération définie par Natixis et elle est établie en conformité avec les dispositions relatives à la rémunération figurant dans les textes réglementaires suivants, ainsi que les orientations de l'European Securities and Markets Authority (ESMA) et les positions de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui en découlent :

- Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2013-676 du 27 juillet 2013 (« Directive AIFM »)
- Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016-312 du 17 mars 2016 (« Directive UCITS V »)
- Directive 2014/65/UE du Parlement Européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, transposée dans le Code Monétaire et Financier par l'Ordonnance n°2016- 827 du 23 juin 2016, complétée par le Règlement Délégué 2017/565/UE du 25 avril 2016 (« Directive MIF II »)
- Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

2. Principes généraux de la politique de rémunération

La politique de rémunération est un élément stratégique de la politique d'Ostrum Asset Management. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la réglementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché.

La politique de rémunération d'Ostrum Asset Management, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- Elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés.
- Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle.

2.1 Définition de la performance

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs prédéfinis est le prérequis de l'application de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion. Dans ce cadre, la politique de rémunération distingue plusieurs catégories de personnel :

- Le Comité Exécutif est évalué sur sa contribution à la définition et la mise en œuvre de la stratégie de la société de

gestion et sur sa capacité à développer les performances des offres de produits et de services et la performance financière ajustée des risques sur son périmètre de supervision. Pour cette catégorie, la performance s'apprécie annuellement au travers d'indicateurs quantitatifs, tels que l'évolution des résultats financiers d'Ostrum Asset Management et des activités supervisées ainsi que d'éléments qualitatifs tels que la qualité du management et/ou la responsabilité/contribution à des chantiers transversaux.

- Les fonctions de support sont évaluées sur leur capacité à accompagner les enjeux stratégiques de la société de gestion. La performance individuelle est appréciée annuellement en fonction de la qualité de l'activité récurrente et/ou du degré de participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires.
- L'évaluation de la performance des fonctions de contrôle repose sur l'appréciation de critères qualitatifs uniquement tels que la participation à des chantiers transversaux ou à des projets stratégiques/réglementaires, définis annuellement, afin de ne pas compromettre leur indépendance, ni créer de conflit d'intérêts avec les activités qu'ils contrôlent.
- La performance des fonctions de gestion est évaluée selon des critères quantitatifs, complétés de critères qualitatifs. Les critères quantitatifs reflètent les enjeux de développement des performances de gestion recherchés par les investisseurs sans toutefois autoriser une prise de risque excessive pouvant avoir une incidence sur le profil de risque d'Ostrum Asset Management et/ou des produits gérés. Ces critères quantitatifs sont calculés sur une période prédéfinie en ligne avec l'horizon de performance ajustée des risques des fonds gérés et de la société de gestion.

L'évaluation de la performance intègre, pour toutes les catégories de personnel, des critères qualitatifs.

Ces critères qualitatifs intègrent toujours le respect de la réglementation et des procédures internes en matière de gestion des risques et de respect de la conformité d'Ostrum Asset Management.

Ils peuvent par ailleurs porter sur la qualité de la relation avec les clients incluant le niveau d'expertise et de conseil apportés, la contribution à la fiabilisation d'un processus, la participation à un projet transversal, la contribution au développement de nouvelles expertises, la participation au développement de l'efficacité opérationnelle ou tous autres sujets définis en déclinaison des objectifs stratégiques d'Ostrum Asset Management.

Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, doivent enfin être définis pour les membres du Comité Exécutif, ainsi que pour les gérants et les analystes au sein des équipes de gestion.

Pour chaque catégorie de personnel, l'ensemble des objectifs quantitatifs et qualitatifs sont définis et communiqués individuellement en début d'année, en déclinaison des objectifs stratégiques d'Ostrum Asset Management.

2.2 Composante de la rémunération

Rémunération fixe

Ostrum Asset Management veille à maintenir un niveau de rémunération fixe suffisant pour rémunérer l'activité professionnelle des collaborateurs.

La rémunération fixe rémunère les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité attendus dans une fonction.

Le positionnement des rémunérations fixes est étudié périodiquement pour s'assurer de sa cohérence vis-à-vis des pratiques de marché géographiques et professionnelles.

La revalorisation des salaires fixes est analysée une fois par an dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations. En dehors de cette période, seuls les cas de promotion, de mobilité professionnelle ou de situation individuelle exceptionnelle peuvent donner lieu à une revalorisation.

Rémunération variable

Les enveloppes de rémunérations variables sont définies en fonction des résultats annuels d'Ostrum Asset Management mais également en fonction d'éléments qualitatifs, comme les pratiques des entreprises concurrentes, les conditions générales de marché dans lesquelles les résultats ont été obtenus et les facteurs qui ont pu influencer de manière temporaire sur la performance du métier.

Les rémunérations variables, qui peuvent être attribuées le cas échéant, rémunèrent une performance annuelle, collective et/ou individuelle.

Les rémunérations variables collectives d'Ostrum Asset Management sont constituées d'un dispositif d'intéressement et de participation, associé à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) et à un plan d'épargne retraite collectif (PERCOL). Les collaborateurs peuvent bénéficier, dans le cadre de ces plans, d'un dispositif d'abondement.

Ces rémunérations variables collectives n'ont aucun effet incitatif sur la gestion des risques d'Ostrum Asset Management et/ou des produits gérés et n'entrent pas dans le champ d'application des directives AIFM ou UCITS V.

Dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée en cas de gestion inappropriée des risques et de la conformité, ou de non-respect de la réglementation et des procédures internes sur l'année considérée (cf. « 2.1. Définition de la performance » ci-dessus).

La population identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

En cas de perte ou de baisse significative de ses résultats, Ostrum Asset Management peut également décider de réduire voire d'annuler en totalité l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

De même, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité, i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés, l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourra être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

Aucune garantie contractuelle n'encadre les rémunérations variables, à l'exclusion parfois de rémunérations variables attribuées pour une première année d'exercice dans le cadre d'un recrutement externe.

Les dispositifs de type « parachute doré » sont prohibés. Les paiements liés à la résiliation anticipée du contrat de travail sont définis en fonction des dispositions légales (indemnités légales et conventionnelles) et des performances du bénéficiaire, de son activité d'appartenance et de l'ensemble de la société de gestion réalisées sur la durée et ils sont conçus de manière à ne pas récompenser l'échec.

La rémunération variable n'est pas versée par le biais d'instruments ou de méthodes qui facilitent le contournement des exigences établies dans la réglementation.

Dispositif de fidélisation des collaborateurs clés

Ostrum Asset Management souhaite pouvoir garantir à ses investisseurs la stabilité des collaborateurs les plus talentueux, ou identifiés comme clés au regard de leur engagement ou de leur contribution aux résultats.

Pour ce faire, un dispositif de rémunération différée a été intégré aux politiques de rémunération.

Ce dispositif conduit, au-delà d'un certain seuil de variable, à allouer une part de la rémunération variable sous la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Ostrum Asset Management. La part de rémunération variable ainsi différée est acquise par tranches égales sur une période de 3 ans minimum et permet ainsi d'associer les collaborateurs aux performances d'Ostrum Asset Management.

Ce dispositif est soumis à des conditions de présence et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque d'Ostrum Asset Management et/ou des produits gérés. L'acquisition de ces tranches peut faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Équilibre entre rémunération fixe et variable

Ostrum Asset Management s'assure qu'il existe un équilibre approprié entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable. L'ensemble des situations individuelles, pour lesquelles la rémunération variable représente plus d'une fois la rémunération fixe et qui peuvent s'expliquer par la pratique de marché et/ou un niveau de responsabilités, de performance et de comportement exceptionnel, sont documentées par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations.

3. Déclinaison du dispositif applicable à la population identifiée au titre d'AIFM et/ou UCITS V

3.1 Population identifiée

Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée d'Ostrum Asset Management comprend les catégories de personnel, y compris la Direction Générale, les preneurs de risques et les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout employé qui, au vu de sa rémunération globale, se situe dans la même tranche de rémunération que la Direction Générale et les preneurs de risques, dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des produits gérés par celle-ci. Ces personnes sont identifiées en fonction de leur activité professionnelle, de leur niveau de responsabilité ou de leur niveau de rémunération totale.

Dans une perspective de cohérence et d'harmonisation, Ostrum Asset Management a décidé de mettre en œuvre le dispositif applicable à la population identifiée sur l'ensemble du périmètre des produits gérés (mandats, OPCVM et AIF).

Les catégories de population suivantes sont notamment identifiées :

- Les membres de l'organe de direction
- Les membres du personnel responsables de la gestion de portefeuille
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne)
- Les responsables des activités de support ou administratives
- Les autres preneurs de risques
- Les collaborateurs qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que la Direction Générale et les preneurs de risques.

Chaque année, en amont de la revue annuelle des rémunérations, la Direction des Ressources Humaines détermine et formalise la méthodologie d'identification et le périmètre de la population identifiée d'Ostrum Asset Management, en lien avec la Direction des Contrôles Permanents.

Le périmètre de l'ensemble de la population identifiée est ensuite validé par la Direction Générale d'Ostrum Asset Management, puis remonté à son Conseil d'Administration dans son rôle de fonction de surveillance, et enfin présenté au Comité des Rémunérations de Natixis.

L'ensemble du processus d'identification est documenté et archivé par la Direction des Ressources Humaines. Les collaborateurs concernés sont en outre informés de leur statut.

3.2 Dispositif applicable aux rémunérations variables attribuées à la population identifiée

En conformité avec la réglementation et afin de garantir l'alignement entre les collaborateurs et les investisseurs et la société de gestion, la rémunération variable de la population identifiée, dès lors qu'elle dépasse un certain seuil, est pour partie différée et pour partie attribuée sous forme d'instrument financier sur une période de 3 ans minimum, avec une acquisition prorata temporis.

La proportion de la rémunération variable, qui est différée sur 3 ans, croît avec le montant de rémunération variable attribuée et peut atteindre 60 % pour les rémunérations les plus élevées d'Ostrum Asset Management.

Actuellement, les modalités d'application du différé sont les suivantes :

- Jusqu'à 199 K€ de rémunération variable : pas de différé
- Entre 200 K€ et 499 K€ de rémunération variable : 50 % de différé au 1^{er} euro
- À partir de 500 K€ de rémunération variable : 60 % de différé au 1^{er} euro

Les seuils de déclenchement des rémunérations variables différées sont susceptibles d'évolution en fonction de la réglementation ou d'évolution des politiques internes. Dans ce cas, les nouveaux seuils définis sont soumis à l'approbation du Comité Exécutif d'Ostrum Asset Management et du Comité des Rémunérations de Natixis.

La rémunération variable est en outre attribuée à hauteur de 50 % minimum en instrument financier ayant la forme de numéraire indexé sur la performance d'un panier de produits gérés par Ostrum Asset Management.

L'acquisition de la part de la rémunération variable, qui est différée, est soumise à des conditions de présence, de performance financière de la société de gestion et d'absence de comportement hors norme pouvant avoir un impact sur le niveau de risque d'Ostrum Asset Management et/ou des produits gérés.

Cette acquisition est également soumise à des obligations en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'acquisition. Elle peut enfin faire l'objet d'une restitution en tout ou partie, afin de garantir un ajustement des risques a posteriori.

Les collaborateurs bénéficiant d'une rémunération variable différée ont l'interdiction de recourir, sur la totalité de la période d'acquisition, à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance.

Les modalités et conditions de détermination, de valorisation, d'attribution, d'acquisition et de paiement de la rémunération variable différée en équivalent instrument financier sont détaillées dans le Long Term Incentive Plan (LTIP) d'Ostrum Asset Management.

4. Gouvernance

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des Ressources Humaines d'Ostrum Asset Management.

La Direction des Contrôles Permanents et la Direction des Risques d'Ostrum Asset Management ont un rôle actif dans l'élaboration, la surveillance continue et l'évaluation de la politique de rémunération. Elles sont ainsi impliquées dans la détermination de la stratégie globale applicable à la société de gestion, aux fins de promouvoir le développement d'une gestion des risques efficace. À ce titre, elles interviennent dans la détermination du périmètre de population identifiée pour la Direction des contrôles permanents ou dans la détermination de l'indexation et du panier de fonds du LTIP pour la Direction des Risques. Cette dernière est aussi chargée de l'évaluation de l'incidence de la structure de rémunération variable sur le profil de risque des gestionnaires.

La politique de rémunération d'Ostrum Asset Management est validée par le Conseil d'Administration d'Ostrum Asset Management, dans son rôle de fonction de surveillance.

Les principes généraux et spécifiques et les modalités d'application et données chiffrées de la politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvés, de manière détaillée, par les membres du Comité Exécutif d'Ostrum Asset Management.

Le Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management est établi et agit en conformité avec la réglementation¹:

- Tant dans sa composition: indépendance et expertise de ses membres, dont la majorité, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'Ostrum Asset Management, et sont donc indépendants
- Que dans l'exercice de ses missions, qui comprennent les rôles suivants:
 - Recommandation et assistance du Conseil d'Administration pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de rémunération de la société de gestion
 - Assistance du Conseil d'Administration dans la supervision de l'élaboration et du fonctionnement du système de rémunération de la société de gestion
 - Attention particulière accordée à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir la prise en compte de façon appropriée par le système de rémunération de toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et la compatibilité de la politique de rémunération avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des produits gérés avec ceux des investisseurs.

Dans ce cadre, les principes généraux et spécifiques, la conformité de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management avec les réglementations auxquelles elle est soumise et les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de sa politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont soumis à la revue du Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management, puis approuvés par son Conseil d'Administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

¹ Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management, voir le Règlement Intérieur du Comité des Nominations et des Rémunérations.

La Direction Générale de Natixis Investment Managers soumet ensuite, sous un format plus synthétique, les éléments ci-dessus à la validation de la Direction Générale de Natixis, qui remonte en dernier lieu au Comité des Rémunérations de Natixis avant approbation par son Conseil d'Administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

Le Comité des Rémunérations de Natixis, lui-même, est établi et agit en conformité avec la réglementation, tant dans sa composition (indépendance et expertise de ses membres), que dans l'exercice de ses missions. La majorité de ses membres, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein d'Ostrum Asset Management, sont externes au Groupe Natixis et sont donc totalement indépendants².

En amont de la revue finale mentionnée ci-dessus qui a lieu lorsque les résultats financiers sont stabilisés, un premier cadrage de l'enveloppe des rémunérations variables est soumis au Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management au quatrième trimestre de l'année, avant d'être présenté, sous un format synthétique, à la Direction Générale de Natixis qui le remonte ensuite à son Comité des Rémunérations.

La rémunération du Directeur Général d'Ostrum Asset Management est proposée par la Direction Générale de Natixis Investment Managers, puis présentée au Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management et enfin à celui de Natixis.

Les rémunérations des Directeurs des Risques et de la Conformité d'Ostrum Asset Management sont revues, dans le cadre des revues indépendantes menées par les filières Risques et Conformité, par les Directeurs des Risques et de la Conformité de Natixis Investment Managers. Elles sont ensuite soumises au Comité des Rémunérations d'Ostrum Asset Management puis à celui de Natixis.

In fine, l'ensemble des rôles attribués aux Comités des Rémunérations et prévus par les textes réglementaires sont en pratique remplis par le Comité des Rémunérations établi au niveau d'Ostrum Asset Management et/ou par le Comité des Rémunérations de Natixis.

Les principes généraux et spécifiques de la politique de rémunération sont communiqués en interne à l'ensemble des collaborateurs et aux membres du Comité d'Entreprise. Ostrum Asset Management se conforme également à l'ensemble de ses obligations en matière de publicité externe.

L'ensemble de ce processus de revue, de validation et de communication a lieu chaque année. Il intègre les éventuelles évolutions réglementaires et contextuelles et se fait en cohérence avec la politique de rémunération de Natixis.

Enfin, l'ensemble de la politique de rémunération d'Ostrum Asset Management fait l'objet d'une revue annuelle centralisée et indépendante par la Direction de l'Audit interne de Natixis Investment Managers.

Quand Ostrum Asset Management délègue la gestion financière d'un des portefeuilles dont elle est société de gestion à une autre société de gestion, elle s'assure du respect des réglementations en vigueur par cette société délégataire.

Eléments quantitatifs

Le montant total des rémunérations pour l'exercice, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel, et le nombre de bénéficiaires:	
Rémunérations fixes 2023 (rémunérations fixes théoriques en ETP décembre 2023):	33 136 152 €
Rémunérations variables attribuées au titre de 2023:	14 108 065 €
Effectifs concernés :	412
Le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles:	
Rémunération totale attribuée au titre de 2023:	19 510 380 €
– Cadres supérieurs :	4 731 500 €
– Membres du personnel :	14 778 880 €
Effectifs concernés :	97

² Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des Rémunérations de Natixis, voir le Document de référence de la société

Comptes annuels

Bilan Actif au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	41 243 936,30
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	41 243 936,30
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	403 502,62
OPC	403 502,62
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	314 082,81
Opérations temporaires sur titres (H)	1 116 793,32
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	1 116 793,32
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	43 078 315,05
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 160 739,78
Comptes financiers	317 087,20
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 477 826,98
Total de l'actif I+II	44 556 142,03

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Capitaux propres :	
Capital	41 972 329,46
Report à nouveau sur revenu net	786 416,76
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	474 343,96
Résultat net de l'exercice	101 373,04
Capitaux propres I	43 334 463,22
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	43 334 463,22
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	1 114 614,14
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	1 114 614,14
Instruments financiers à terme (B)	66 353,19
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	1 180 967,33
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	36 758,50
Concours bancaires	3 952,98
Sous-total autres passifs IV	40 711,48
Total Passifs : I+II+III+IV	44 556 142,03

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	884 675,50
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	13 896,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	69 278,60
Sous-total produits sur opérations financières	967 850,10
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	-44 522,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	-39 938,15
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-2 753,13
Sous-total charges sur opérations financières	-87 213,28
Total revenus financiers nets (A)	880 636,82
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-414 558,43
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-414 558,43
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	466 078,39
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	10 201,37
Sous-total revenus nets I = (C+D)	476 279,76
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-284 186,74
Frais de transactions externes et frais de cession	-59 371,74
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-343 558,48
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	4 534,31
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-339 024,17

Compte de résultat au 31/03/2025 en EUR	31/03/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	20 694,54
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-6 412,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	14 282,54
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-50 165,09
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-35 882,55
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	101 373,04

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP est de bénéficier, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, d'une performance supérieure à celle de l'indice JP Morgan GBI Global couvert.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/03/2023	28/03/2024	31/03/2025
Actif net Global en EUR	39 282 768,94	37 466 725,83	43 334 463,22
PART LBPAM OBLI MONDE C EN EUR			
Actif net	4 328 519,70	4 947 026,91	7 054 577,83
Nombre de titres	26 122,01234	30 098,61045	42 820,34669
Valeur liquidative unitaire	165,70	164,36	164,74
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3,39	2,15	-1,29
Capitalisation unitaire sur revenu	1,06	1,33	1,80
PART LBPAM OBLI MONDE D EN EUR			
Actif net	26 538 996,65	32 445 179,31	36 204 903,27
Nombre de titres	214 662,08022	266 241,73338	298 263,97556
Valeur liquidative unitaire	123,63	121,86	121,38
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	0,77	1,59	0,64
Distribution unitaire sur revenu	0,76	0,76	0,74
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,00	0,00	0,00 (1)
Report à nouveau unitaire sur revenu	2,40	2,63	3,23
PART LBPAM OBLI MONDE E EN EUR			
Actif net	8 415 252,59	74 519,61	74 982,12
Nombre de titres	71 438,57668	635,39868	635,39869
Valeur liquidative unitaire	117,79	117,28	118,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,49	1,53	-0,92
Capitalisation unitaire sur revenu	1,24	1,38	1,74

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 — Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB: les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat): B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2e alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur:

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes);
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle: OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 — Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant):

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés. Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Evènements exceptionnels

Le fonds a été créé le 20/10/2022 par absorption de la SICAV LBPAM OBLI MONDE

Règles d'évaluation des actifs

Les actifs du portefeuille, y compris les garanties financières, tels que décrits dans le prospectus, sont valorisés selon les règles applicables ci-dessous:

Méthode de valorisation

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.

Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de Bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

A l'exception des Bons émis par les Etats de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :

- Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance représentative des titres prêtés ou la dette représentative des titres empruntés est évaluée à la valeur de marché des titres.
- Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension inscrits en créance sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :

- Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».
- Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.

Les opérations de change à terme sont évaluées sur la base d'une réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat

Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les autres opérations d'échanges ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la société de gestion.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Méthode de comptabilisation

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2^e niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

N.B. : Les informations exposées dans ce tableau résultent de la méthodologie de notation de crédit définie par l'Autorité des normes comptables et précisée ci-dessus.

Cette méthodologie diffère de celle appliquée par LBP AM qui est exposée dans le prospectus du fonds (méthode de Bâle) et reprise dans le présent rapport annuel (rubrique « Titres de créance et instruments du marché monétaire »).

Par conséquent, le niveau des expositions directes exposé dans ce tableau ne reflète pas la notation crédit des émetteurs définie selon la méthodologie exposée dans le prospectus et le rapport annuel du fonds et ne reflète ainsi pas le niveau de risque crédit suivi par les équipes de gestion.

Il convient donc de vous référer aux rapports mensuels du fonds mis à disposition sur le site Internet de LBP AM afin d'accéder aux expositions crédit du fonds telles que définies et suivies par LBP AM pour la mise en œuvre de la stratégie de gestion du fonds.

Frais de gestion

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux Barème		
			Part C	Part D	Part E
1	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion	Actif net	1,196 % TTC maximum		
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non communiqué.		
3	Commissions de mouvement Société de Gestion ou Déléataire Gestion Financière	Transaction / Opération	- un titre financier: commission proportionnelle au montant notionnel de 0 à 0,10% selon les titres, - un contrat financier négocié sur un marché réglementé ou listé : montant forfaitaire de 0 à 2,50 euros par contrat, - un contrat financier négocié sur un marché de gré à gré: commission proportionnelle au montant notionnel de 0 à 0,02%.		
4	Commission de surperformance	Actif net	Néant.		

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus:

- les contributions dues pour la gestion de ce FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex: Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex. procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du FCP.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par:

Le revenu:

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values:

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice. Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables:

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part E, D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion
Part C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/03/2025
Capitaux propres début d'exercice	37 466 725,83
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	15 201 506,22
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-9 249 655,91
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	466 078,39
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-343 558,48
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	14 282,54
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-220 915,37
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	43 334 463,22

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
PART LBPAM OBLI MONDE C		
Parts souscrites durant l'exercice	15 798,32679	2 595 354,62
Parts rachetées durant l'exercice	-3 076,59055	-505 223,30
Solde net des souscriptions/rachats	12 721,73624	2 090 131,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	42 820,34669	
PART LBPAM OBLI MONDE D		
Parts souscrites durant l'exercice	62 583,74328	7 593 385,90
Parts rachetées durant l'exercice	-30 561,50110	-3 700 900,37
Solde net des souscriptions/rachats	32 022,24218	3 892 485,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	298 263,97556	
PART LBPAM OBLI MONDE E		
Parts souscrites durant l'exercice	43 331,77111	5 012 765,70
Parts rachetées durant l'exercice	-43 331,77110	-5 043 532,24
Solde net des souscriptions/rachats	0,00001	-30 766,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	635,39869	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
PART LBPAM OBLI MONDE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM OBLI MONDE D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
PART LBPAM OBLI MONDE E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LBPAM OBLI MONDE C FR0000288136	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 054 577,83	42 820,34669	164,74
LBPAM OBLI MONDE D FR0000288144	Capitalisation, et/ ou Distribution, et/ ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ ou Distribution, et/ ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	36 204 903,27	298 263,97556	121,38
LBPAM OBLI MONDE E FR0010613349	Capitalisation, et/ ou Distribution, et/ ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ ou Distribution, et/ ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	EUR	74 982,12	635,39869	118,00

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
ACTIF						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	41 243,94	41 243,94	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	1 116,79	1 116,79	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	317,09	0,00	0,00	0,00	317,09
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	-1 114,62	0,00	-1 114,62	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-3,95	0,00	0,00	0,00	-3,95
HORS-BILAN					
Futures	NA	-5,93	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	1 000,00	-1 000,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		43 354,80	-2 114,62	0,00	313,14

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
ACTIF							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	708,73	237,00	2 955,51	4 902,77	6 802,52	14 409,99	11 227,40
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	304,86	811,93	0,00
Comptes financiers	317,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 114,61
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-3,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN							
Futures	0,00	0,00	0,00	1 604,33	2 238,01	-2 781,01	-1 067,25
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	-1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 021,87	-763,00	2 955,51	6 507,10	9 345,39	13 440,91	9 045,54

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 JPY +/-	Devise 3 GBP +/-	Devise 4 AUD +/-	Devise N Autres devises +/-
ACTIF					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	18 845,29	5 483,33	1 811,58	763,98	1 020,33
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	60,53	173,35	0,00	43,04	32,99
PASSIF					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	-3,95	0,00	0,00
HORS-BILAN					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-18 861,95	-5 750,91	-1 865,40	-799,09	-1 035,66
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	43,87	-94,23	-57,77	7,93	17,66

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
ACTIF			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	41 243,94	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	1 116,79	0,00	0,00
PASSIF			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	42 360,73	0,00	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPÉRATIONS FIGURANT À L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	20,25	0,00
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	228,39	0,00
SOCIETE GENERALE PAR	2,67	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	1 116,79	0,00
Créances		
Collatéral espèces		
Caceis Bank	1 117,98	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
OPÉRATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
NATIXIS ASSET MANAGEMENT FINANCE	0,00	1 114,61
Instruments financiers à terme non compensés		
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3	0,00	3,58
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/03/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	42 758,26
	Collatéraux	1 117 981,52
Total des créances		1 160 739,78
Dettes		
	Frais de gestion fixe	36 758,50
Total des dettes		36 758,50
Total des créances et des dettes		1 123 981,28

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/03/2025
PART LBPAM OBLI MONDE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	57 169,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,00
Pourcentage de frais de recherche	0,00
PART LBPAM OBLI MONDE D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	353 669,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,00
Pourcentage de frais de recherche	0,00
PART LBPAM OBLI MONDE E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 719,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,00
Pourcentage de frais de recherche	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/03/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	925 712,40
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	925 712,40

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	476 279,76
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	476 279,76
Report à nouveau	786 416,76
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 262 696,52

Part LBPAM OBLI MONDE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	77 406,30
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	77 406,30
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	77 406,30
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	77 406,30
Total	77 406,30
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part LBPAM OBLI MONDE D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	397 766,18
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	397 766,18
Report à nouveau	786 416,76
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 184 182,94
Affectation :	
Distribution	220 715,34
Report à nouveau du revenu de l'exercice	963 467,60
Capitalisation	0,00
Total	1 184 182,94
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	298 263,97556
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,74
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part LBPAM OBLI MONDE E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/03/2025
Revenus nets	1 107,28
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 107,28
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 107,28
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 107,28
Total	1 107,28
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-339 024,17
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-339 024,17
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	474 343,96
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	135 319,79

Part LBPAM OBLI MONDE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-55 284,85
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-55 284,85
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-55 284,85
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-55 284,85
Total	-55 284,85
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part LBPAM OBLI MONDE D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-283 153,47
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-283 153,47
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	474 343,96
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	191 190,49
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	191 190,49
Capitalisation	0,00
Total	191 190,49
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part LBPAM OBLI MONDE E

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/03/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-585,85
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-585,85
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-585,85
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-585,85
Total	-585,85
<i>* Information relative aux acomptes versés</i>	
Acomptes unitaires versés	0,00
<i>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</i>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			40 318 223,90	93,04
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			40 318 223,90	93,04
Banques commerciales			1 006 832,43	2,32
BPI FRANCE E 2.75% 25-05-29	EUR	100 000	101 619,73	0,23
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.375% 04-10-29	EUR	400 000	402 428,93	0,93
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.875% 31-03-32	EUR	500 000	502 783,77	1,16
Services aux collectivités			38 900 826,57	89,77
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	400 000	376 004,05	0,87
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 3.25% 21-04-25	AUD	825 000	482 575,18	1,11
AUSTRALIE 3.25% 04/29	AUD	300 000	172 236,91	0,40
AUSTRALIE 3.75% 21-04-37	AUD	200 000	109 167,57	0,25
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.4% 23-05-34	EUR	300 000	291 103,97	0,67
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT BEI 2.375% 15-05-30	EUR	200 000	198 217,67	0,46
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT BEI 2.875% 15-01-35	EUR	400 000	395 914,03	0,91
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT BEI 2.875% 15-10-31	EUR	1 000	1 019,03	0,00
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.6% 22-06-47	EUR	30 000	20 407,48	0,05
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.85% 22-10-34	EUR	20 000	19 654,39	0,05
BTPS 2.7 03/01/47	EUR	10 000	7 727,48	0,02
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-29	EUR	1 200 000	1 090 128,00	2,52
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.25% 15-08-28	EUR	310 000	291 947,26	0,67
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.6% 15-08-33	EUR	700 000	710 474,49	1,64
CAISSE AMORTISSEMENT DETTE SOCIALE FR 2.875% 25-05-30	EUR	100 000	100 767,10	0,23
CANADA 3.50% 12/45	CAD	200 000	136 311,13	0,31
CANADIAN GOVERNMENT BOND 3.25% 01-12-33	CAD	350 000	233 391,17	0,54
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 3.75% 14-01-32	EUR	300 000	302 065,11	0,70
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	585 000	666 628,98	1,54
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 2.875% 28-05-31	EUR	400 000	411 727,62	0,95
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 2.875% 29-01-35	EUR	300 000	295 127,83	0,68
EUROPEAN UNION 3.375% 12-12-35	EUR	200 000	201 507,40	0,47
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	150 000	94 862,10	0,22
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-72	EUR	50 000	14 897,20	0,03
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25-05-50	EUR	100 000	62 363,19	0,14
FRAN GOVE BON 0.5% 25-05-26	EUR	10 000	9 862,94	0,02
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	650 000	522 473,21	1,21
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 3.375% 15-06-34	EUR	300 000	306 473,26	0,71
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 3.625% 15-06-35	EUR	600 000	608 574,82	1,40
ITAL BUON POL 1.6% 01-06-26	EUR	10 000	9 995,53	0,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.0% 01-02-28	EUR	100 000	99 366,49	0,23
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.5% 01-12-32	EUR	400 000	378 787,65	0,87
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 01-03-48	EUR	50 000	43 498,00	0,10
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.2% 01-03-34	EUR	1 700 000	1 778 577,70	4,10
JAPAN10 YEAR ISSUE 0.1% 20-06-26	JPY	130 000 000	799 130,27	1,84

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
JAPAN10 YEAR ISSUE 0.1% 20-09-28	JPY	80 000 000	480 838,95	1,11
JAPAN 2.3% 20/03/35 N.18	JPY	50 000 000	332 758,07	0,77
JAPAN 20 YEAR ISSUE 1.7% 20-06-33	JPY	335 000 000	2 146 506,33	4,95
JAPAN-3 (40 YEAR ISSUE) 20/03/50	JPY	158 000 000	947 544,57	2,19
JAPAN 30 YEAR ISSUE 1.4% 20-09-45	JPY	145 000 000	776 556,02	1,79
KINGDOM OF SWEDEN 2.5% 12-05-25	SEK	2 400 000	226 165,44	0,52
KINGDOM OF SWEDEN 3.5% 30-03-39	SEK	200 000	19 973,54	0,05
LITHUANIA GOVERNMENT INTL BOND 3.875% 14-06-33	EUR	100 000	106 097,00	0,24
LUXEMBOURG GRAND DUCHY OF 0.0% 24-03-31	EUR	300 000	255 411,00	0,59
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	150 000	103 895,22	0,24
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 3.0% 15-06-35	EUR	500 000	492 328,29	1,14
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-02-32	EUR	110 000	92 917,00	0,21
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-05-35	EUR	10 000	7 586,10	0,02
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-26	EUR	100 000	97 369,00	0,22
ROYA DE GB ET 2.0% 07-09-25	GBP	200 000	236 997,96	0,55
ROYA DU DANE 1.75% 15-11-25	DKK	3 000 000	404 491,50	0,93
ROYAUMEUNI DE GB ET DIRLANDE DU NORD 3.5% 22-01-45	GBP	320 000	304 850,34	0,70
SECRETARA GENERAL DEL TESORO 1.2% 31-10-40	EUR	180 000	126 666,02	0,29
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.5% 31-10-31	EUR	23 000	19 770,25	0,05
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.4% 30-04-28	EUR	400 000	394 362,41	0,91
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	EUR	41 000	18 950,12	0,04
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.15% 30-04-35	EUR	410 000	404 787,66	0,93
UNITED KINGDOM GILT 0.125% 31-01-28	GBP	100 000	107 521,92	0,25
UNITED KINGDOM GILT 0.375% 22-10-30	GBP	190 000	185 206,84	0,43
UNITED KINGDOM GILT 0.625% 22-10-50	GBP	220 000	97 331,15	0,22
UNITED KINGDOM GILT 4.25% 07-12-40	GBP	350 000	388 263,15	0,90
UNITED KINGDOM GILT 4.25% 31-07-34	GBP	420 000	491 404,86	1,13
UNITED STATES OF AMERICA 3.0% 15-05-45	USD	850 000	626 397,82	1,45
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.5% 30-04-27	USD	1 000 000	865 318,13	2,00
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.125% 29-02-28	USD	3 400 000	2 914 208,15	6,72
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.375% 15-08-50	USD	4 550 000	2 155 083,93	4,97
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.375% 15-11-31	USD	1 450 000	1 140 636,66	2,63
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.625% 15-02-26	USD	1 900 000	1 725 143,64	3,98
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.625% 15-02-29	USD	3 000 000	2 658 420,01	6,13
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.0% 28-02-30	USD	1 300 000	1 210 534,52	2,79
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.25% 15-02-54	USD	1 200 000	1 052 897,41	2,43
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.25% 15-11-34	USD	3 500 000	3 302 634,55	7,66
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.5% 31-03-26	USD	400 000	371 892,18	0,86
UNIT STAT DEP 3.125% 15-08-44	USD	100 000	75 063,67	0,17
US TREASURY 4,75% 15/02/2037	USD	300 000	293 078,98	0,68
Services financiers diversifiés			410 564,90	0,95
NEDWBK 3.0% 20-04-33	EUR	200 000	205 848,11	0,48
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 3.75% 06-03-34	EUR	200 000	204 716,79	0,47
TITRES D'OPC			403 502,62	0,93
OPCVM			403 502,62	0,93
Gestion collective			403 502,62	0,93

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OSTRUM SRI CASH Part M	EUR	38	403 502,62	0,93
TITRES FINANCIERS MIS EN DÉPOSIT			925 712,40	2,14
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			925 712,40	2,14
Services aux collectivités			925 712,40	2,14
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	300 000	282 003,04	0,65
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	300 000	189 724,19	0,44
UNITED STATES TREASURY NOTE BOND 1.625% 15-02-26	USD	500 000	453 985,17	1,05
TITRES FINANCIERS DONNÉS EN PENSION			1 116 793,32	2,58
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 116 793,32	2,58
Banques commerciales			304 859,18	0,70
BPI FRANCE E 2.75% 25-05-29	EUR	300 000	304 859,18	0,70
Services aux collectivités			811 934,14	1,88
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT BEI 2.875% 15-10-31	EUR	599 000	610 399,95	1,41
CAISSE AMORTISSEMENT DETTE SOCIALE FR 2.875% 25-05-30	EUR	200 000	201 534,19	0,47
DETTES REPRÉSENTATIVES DES TITRES DONNÉS EN PENSION			-1 107 428,75	-2,56
INDEMNITÉS SUR TITRES DONNÉS EN PENSION			-7 185,39	-0,02
Total			41 649 618,10	96,11

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
V/AUD/EUR/20250407	13 546,13	0,00	EUR	812 638,32	AUD	-799 092,19
V/CAD/EUR/20250407	3 597,09	0,00	EUR	380 578,55	CAD	-376 981,46
V/DKK/EUR/20250407	147,06	0,00	EUR	404 308,14	DKK	-404 161,08
V/GBP/EUR/20250407	2 155,30	0,00	EUR	1 867 548,51	GBP	-1 865 393,21
V/JPY/EUR/20250407	74 280,56	0,00	EUR	5 825 192,96	JPY	-5 750 912,40
V/SEK/EUR/20250407	0,00	-3 577,70	EUR	250 943,88	SEK	-254 521,58
V/USD/EUR/20250407	145 914,74	0,00	EUR	18 637 716,18	USD	-18 491 801,44
V/USD/EUR/20250407	2 962,68	0,00	EUR	373 113,24	USD	-370 150,56
Total	242 603,56	-3 577,70		28 552 039,78		-28 313 013,92

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CBOT USUL 30A 0625	-1	0,00	-2 516,90	-113 173,49
EURO BOBL 0625	19	0,00	-12 400,00	2 238 010,00
EURO BTP 0625	13	10 380,00	0,00	1 527 760,00
EURO BUND 0625	-42	0,00	-44 680,00	-5 410 860,00
EURO-OAT 0625	2	800,00	0,00	245 380,00
EURO SCHATZ 0625	15	2 700,00	0,00	1 604 325,00
LONG GILT FUT 0625	5	0,00	-3 178,59	547 828,17
US 10YR NOTE 0625	3	1 258,45	0,00	308 883,77
XEUR FGBX BUX 0625	-8	2 040,00	0,00	-954 080,00
Sous-total 1.		17 178,45	-62 775,49	-5 926,55
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
CPEMU/0.0/FIX/2.035	1 000 000	513,41	0,00	1 000 000,00
CPIFR/0.0/FIX/2.0215	1 000 000	0,03	0,00	1 000 000,00
FIX/2.6888/E6R/0.0	1 000 000	8 190,51	0,00	1 000 000,00
Sous-total 3.		8 703,95	0,00	3 000 000,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		25 882,40	-62 775,49	2 994 073,45

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	41 649 618,10
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	239 025,86
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	-36 893,09
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 523 423,83
Autres passifs (-)	-40 711,48
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	43 334 463,22

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LBPAM OBLI MONDE C	EUR	42 820,34669	164,74
Part LBPAM OBLI MONDE D	EUR	298 263,97556	121,38
Part LBPAM OBLI MONDE E	EUR	635,39869	118,00

Rapport annuel

au 28 mars 2024

exercice N-1

BILAN ACTIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	36 467 255,14	39 098 625,74
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	33 516 517,65	36 916 464,77
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	33 516 517,65	36 916 464,77
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 969 378,56	662 509,40
OPC et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 969 378,56	662 509,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	926 052,63	1 411 912,36
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	926 052,63	1 411 912,36
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	55 306,30	107 739,21
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	55 306,30	107 739,21
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	24 530 326,54	34 281 830,37
Opérations de change à terme de devises	24 482 194,97	34 276 521,39
Autres	48 131,57	5 308,98
COMPTES FINANCIERS	2 028 526,19	1 809 650,84
Liquidités	2 028 526,19	1 809 650,84
TOTAL DE L'ACTIF	63 026 107,87	75 190 106,95

BILAN PASSIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	36 032 221,27	38 585 578,18
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	733 892,73
Report à nouveau (a)	640 800,78	499 049,51
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	489 149,61	-833 320,04
Résultat de l'exercice (a,b)	304 554,17	297 568,56
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	37 466 725,83	39 282 768,94
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	990 836,12	1 518 606,53
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	931 002,83	1 410 867,15
Dettes représentatives de titres donnés en pension	931 002,83	1 410 867,15
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	59 833,29	107 739,38
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	58 370,57	107 739,38
Autres opérations	1 462,72	0,00
DETTES	24 568 545,92	34 388 178,80
Opérations de change à terme de devises	24 526 770,28	33 825 279,81
Autres	41 775,64	562 898,99
COMPTES FINANCIERS	0,00	552,68
Concours bancaires courants	0,00	552,68
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	63 026 107,87	75 190 106,95

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0623	0,00	6 553 090,00
XEUR FOAT EUR 0623	0,00	130 230,00
EURO BOBL 0623	0,00	1 296 680,00
US 10YR NOTE 0623	0,00	3 279 099,94
CBOT USUL 30A 0623	0,00	259 791,06
US 10YR NOTE 0624	1 744 024,89	0,00
EURO BOBL 0624	5 912 500,00	0,00
EURO SCHATZ 0624	9 090 200,00	0,00
LIFFE LG GILT 0624	1 285 852,97	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
LIFFE LG GILT 0623	0,00	117 616,93
XEUR FBTP BTP 0623	0,00	692 100,00
FGBL BUND 10A 0623	0,00	679 200,00
XEUR FGBX BUX 0623	0,00	281 720,00
EURO BUND 0624	3 334 500,00	0,00
EURO-OAT 0624	2 947 910,00	0,00
CBOT USUL 30A 0624	238 888,89	0,00
JAP GOVT 10 0624	892 491,16	0,00
EURO BTP 0624	952 080,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0624	271 600,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps d'inflation		
FIX/0.0/CPIEMU/0.0	700 000,00	0,00
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	27 428,14	4 923,59
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	591 079,87	521 276,23
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 053,09	1 840,15
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	620 561,10	528 039,97
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	21 246,78	3 298,46
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	650,97	3 046,21
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	21 897,75	6 344,67
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	598 663,35	521 695,30
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	322 032,95	308 526,93
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	276 630,40	213 168,37
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	27 923,77	84 400,19
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	304 554,17	297 568,56

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Événements exceptionnels

Le fonds a été créé le 20/10/2022 par absorption de la SICAV LBPAM OBLI MONDE

Règles d'évaluation des actifs

Les actifs du portefeuille, y compris les garanties financières, tels que décrits dans le prospectus, sont valorisés selon les règles applicables ci-dessous :

Méthode de valorisation

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.

Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

À l'exception des Bons émis par les États de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :

- Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance représentative des titres prêtés ou la dette représentative des titres empruntés est évaluée à la valeur de marché des titres.
- Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension inscrits en créance sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante:

- Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».
- Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.

Les opérations de change à terme sont évaluées sur la base d'une réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat

Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les autres opérations d'échanges ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la société de gestion.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Méthode de comptabilisation

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

Frais de gestion

Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à:

- part C: 1,196 % TTC
- part D: 1,196 % TTC
- part E: 1,196 % TTC

Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.

Le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction et hors frais de recherche) est de:

- part C: 0,976 % TTC sur l'actif net moyen annuel.
- part D: 0,976 % TTC sur l'actif net moyen annuel.
- part E: 0,60 % TTC sur l'actif net moyen annuel.

Les comptes annuels sont établis sur la base de la dernière valeur liquidative publiée de l'exercice qui correspond au dernier jour de calcul de la valeur liquidative du mois de mars.

Les frais courants sont ceux de l'exercice clos au 31/03/2023; ils peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par:

Le résultat:

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values:

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables:

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Parts C	Capitalisation	Capitalisation
Parts D et E	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report, possibilité de distribution d'acompte par décision de la société de gestion

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	39 282 768,94	0,00
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	10 086 832,94	56 198 670,79
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-11 595 219,53	-12 998 043,42
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	184 900,75	345 428,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-863 929,95	-1 126 682,38
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 509 664,33	4 581 309,29
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 535 339,85	-4 718 774,48
Frais de transactions	-48 656,48	-62 656,73
Différences de change	-1 202 387,75	-131 062,19
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	420 814,12	-2 741 944,60
Différence d'estimation exercice N	-2 321 130,48	-2 741 944,60
Différence d'estimation exercice N-1	2 741 944,60	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	123 316,97	-104 233,36
Différence d'estimation exercice N	19 083,61	-104 233,36
Différence d'estimation exercice N-1	104 233,36	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-172 669,06	-172 411,04
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	276 630,40	213 168,37
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	37 466 725,83	39 282 768,94

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	652 037,07	1,74
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	32 864 480,58	87,72
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	33 516 517,65	89,46
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	18 032 577,86	48,13
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	18 032 577,86	48,13
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	9 337 470,05	24,92
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	9 337 470,05	24,92

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	32 864 480,58	87,72	0,00	0,00	0,00	0,00	652 037,07	1,74
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	926 052,63	2,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 028 526,19	5,41
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	931 002,83	2,48	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	18 032 577,86	48,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	8 637 470,05	23,05	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00	1,87

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	3 915 666,13	10,45	4 257 317,34	11,36	5 593 112,04	14,93	19 750 422,14	52,71
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	926 052,63	2,47	0,00	0,00
Comptes financiers	2 028 526,19	5,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	931 002,83	2,48
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	9 090 200,00	24,26	5 912 500,00	15,78	3 029 877,86	8,09
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00	1,87	8 637 470,05	23,05

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	14 248 869,16	38,03	1 360 411,16	3,63	5 762 623,77	15,38	1 808 587,34	4,83
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	193 414,65	0,52	0,00	0,00	0,00	0,00	606,17	0,00
Comptes financiers	479 546,00	1,28	502 275,52	1,34	57 265,70	0,15	46 272,62	0,12
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	14 842 966,31	39,62	1 827 620,31	4,88	5 818 159,15	15,53	1 845 593,67	4,93
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	1 744 024,89	4,65	1 285 852,97	3,43	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	238 888,89	0,64	0,00	0,00	892 491,16	2,38	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

Nature de débit/crédit	28/03/2024
CRÉANCES	
Achat à terme de devise	193 414,65
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	24 288 780,32
Souscriptions à recevoir	47 525,40
Coupons et dividendes en espèces	606,17
TOTAL DES CRÉANCES	24 530 326,54
DETTES	
Vente à terme de devise	24 334 339,44
Fonds à verser sur achat à terme de devises	192 430,84
Rachats à payer	13 770,18
Frais de gestion fixe	28 005,45
Coupons et dividendes en espèces	0,01
TOTAL DES DETTES	24 568 545,92
TOTAL DETTES ET CRÉANCES	-38 219,38

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LBPAM OBLI MONDE C		
Parts souscrites durant l'exercice	7 636,15287	1 245 741,87
Parts rachetées durant l'exercice	-3 659,55476	-596 983,80
Solde net des souscriptions/rachats	3 976,59811	648 758,07
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	30 098,61045	
Part LBPAM OBLI MONDE D		
Parts souscrites durant l'exercice	73 222,37459	8 841 091,07
Parts rachetées durant l'exercice	-21 642,72143	-2 614 204,00
Solde net des souscriptions/rachats	51 579,65316	6 226 887,07
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	266 241,73338	
Part LBPAM OBLI MONDE E		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-70 803,17800	-8 384 031,73
Solde net des souscriptions/rachats	-70 803,17800	-8 384 031,73
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	635,39868	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LBPAM OBLI MONDE C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LBPAM OBLI MONDE D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LBPAM OBLI MONDE E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Parts LBPAM OBLI MONDE C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	43 582,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,00
Pourcentage de frais de recherche	0,00
Parts LBPAM OBLI MONDE D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	277 318,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,00
Pourcentage de frais de recherche	0,00
Parts LBPAM OBLI MONDE E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 132,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Frais de recherche	0,00
Pourcentage de frais de recherche	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés:

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/03/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	973 073,08
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/03/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	640 800,78	499 049,51
Résultat	304 554,17	297 568,56
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	945 354,95	796 618,07
Parts LBPAM OBLI MONDE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	40 146,65	27 922,85
Total	40 146,65	27 922,85
Parts LBPAM OBLI MONDE D		
Affectation		
Distribution	202 343,72	163 143,18
Report à nouveau de l'exercice	701 985,40	516 352,16
Capitalisation	0,00	0,00
Total	904 329,12	679 495,34
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	266 241,73338	214 662,08022
Distribution unitaire	0,76	0,76
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00
Parts LBPAM OBLI MONDE E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	879,18	89 199,88
Total	879,18	89 199,88

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	733 892,73
Plus et moins-values nettes de l'exercice	489 149,61	-833 320,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	489 149,61	-99 427,31
Parts LBPAM OBLI MONDE C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	64 758,31	-88 776,58
Total	64 758,31	-88 776,58
Parts LBPAM OBLI MONDE D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	423 417,60	167 308,56
Capitalisation	0,00	0,00
Total	423 417,60	167 308,56
Parts LBPAM OBLI MONDE E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	973,70	-177 959,29
Total	973,70	-177 959,29

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2023	28/03/2024
Actif net Global en EUR	39 282 768,94	37 466 725,83
Parts LBPAM OBLI MONDE C en EUR		
Actif net	4 328 519,70	4 947 026,91
Nombre de titres	26 122,01234	30 098,61045
Valeur liquidative unitaire	165,70	164,36
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,39	2,15
Capitalisation unitaire sur résultat	1,06	1,33
Parts LBPAM OBLI MONDE D en EUR		
Actif net	26 538 996,65	32 445 179,31
Nombre de titres	214 662,08022	266 241,73338
Valeur liquidative unitaire	123,63	121,86
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,77	1,59
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	0,76	0,76
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire sur résultat	2,40	2,63
Parts LBPAM OBLI MONDE E en EUR		
Actif net	8 415 252,59	74 519,61
Nombre de titres	71 438,57668	635,39868
Valeur liquidative unitaire	117,79	117,28
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,49	1,53
Capitalisation unitaire sur résultat	1,24	1,38

3.12 INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	300 000	306 385,75	0,82
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-02-32	EUR	210 000	176 626,80	0,47
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-05-35	EUR	10 000	7 737,10	0,02
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.25% 15-08-28	EUR	1	0,92	0,00
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.6% 15-08-33	EUR	1 200 000	1 255 176,39	3,35
TOTAL ALLEMAGNE			1 745 926,96	4,66
AUSTRALIE				
ACGB 3 1/4 04/21/25	AUD	825 000	501 967,80	1,34
AUSTRALIE 3.25% 04/29	AUD	300 000	180 466,03	0,48
AUSTRALIE 3.75% 21-04-37	AUD	200 000	118 577,52	0,32
TOTAL AUSTRALIE			801 011,35	2,14
BELGIQUE				
BELGIUM 1.6% 22-06-47	EUR	30 000	22 349,78	0,06
BELGIUM 1.9% 22-06-38	EUR	200 000	176 159,40	0,47
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.85% 22-10-34	EUR	120 000	120 452,85	0,32
BGB 0.35 06/22/32	EUR	250 000	207 093,74	0,55
EUROPEAN UNION 3.0% 04-12-34	EUR	400 000	404 652,33	1,08
EUROPEAN UNION 3.125% 04-12-30	EUR	100 000	103 448,13	0,28
TOTAL BELGIQUE			1 034 156,23	2,76
CANADA				
CANADA 3.50% 12/45	CAD	200 000	140 751,00	0,38
CANADIAN GOVERNMENT BOND 3.25% 01-12-33	CAD	350 000	238 239,71	0,63
TOTAL CANADA			378 990,71	1,01
DANEMARK				
ROYA DU DANE 1.75% 15-11-25	DKK	3 000 000	398 262,77	1,06
TOTAL DANEMARK			398 262,77	1,06
ESPAGNE				
ESPAGNE 4.70% 30/07/41	EUR	85 000	100 642,29	0,27
SECRETARA GENERAL DEL TESORO 1.2% 31-10-40	EUR	180 000	129 026,15	0,34
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.5% 31-10-31	EUR	23 000	19 291,65	0,05
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.4% 30-04-28	EUR	400 000	383 718,89	1,03
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-71	EUR	41 000	20 946,52	0,06
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.35% 30-07-33	EUR	300 000	287 611,05	0,76
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.25% 30-04-34	EUR	642 000	651 782,43	1,74
TOTAL ESPAGNE			1 593 018,98	4,25
ETATS-UNIS				
UNITED STATES OF AMERICA 3.0% 15-05-45	USD	850 000	637 231,76	1,70
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.25% 15-04-28	USD	700 000	652 037,07	1,74
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 0.5% 30-04-27	USD	1 000 000	824 803,02	2,20
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.125% 29-02-28	USD	2 700 000	2 218 049,43	5,92
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.375% 15-08-50	USD	4 550 000	2 235 083,91	5,96
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.375% 15-11-31	USD	2 250 000	1 713 738,41	4,58
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.625% 15-02-29	USD	500 000	431 853,46	1,16
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.625% 28-02-25	USD	2 800 000	2 593 015,31	6,93

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNIT STAT DEP 3.125% 15-08-44	USD	100 000	76 277,84	0,20
UNIT STAT TRE 1.625% 15-02-26	USD	2 400 000	2 106 442,21	5,62
US TREASURY 4,75% 15/02/2037	USD	300 000	297 298,30	0,79
TOTAL ETATS-UNIS			13 785 830,72	36,80
FRANCE				
CAISSE AMORTISSEMENT DETTE SOCIALE FR 2.75% 24-09-27	EUR	400 000	399 660,68	1,07
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	150 000	101 824,44	0,27
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25-05-50	EUR	100 000	71 289,89	0,19
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-72	EUR	50 000	20 093,48	0,05
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-33	EUR	1 500 000	1 566 881,56	4,18
FRAN GOVE BON 0.5% 25-05-26	EUR	10 000	9 559,10	0,02
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	150 000	126 108,61	0,34
TOTAL FRANCE			2 295 417,76	6,12
GRECE				
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 3.375% 15-06-34	EUR	300 000	301 591,84	0,81
TOTAL GRECE			301 591,84	0,81
ITALIE				
BTPS 2.7 03/01/47	EUR	10 000	8 043,31	0,02
ITAL BUON POL 1.6% 01-06-26	EUR	10 000	9 730,61	0,03
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.0% 01-02-28	EUR	100 000	96 402,66	0,25
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.5% 01-12-32	EUR	100 000	93 594,99	0,25
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.45% 01-03-48	EUR	50 000	45 532,19	0,12
TOTAL ITALIE			253 303,76	0,67
JAPON				
JAPA 30 YEAR 1.4% 20-09-45	JPY	125 000 000	750 092,83	2,00
JAPAN 0.4% 20-03-25	JPY	140 000 000	859 612,38	2,29
JAPAN10 YEAR ISSUE 0.1% 20-09-28	JPY	80 000 000	484 997,17	1,29
JAPAN 2.3% 20/03/35 N.18	JPY	50 000 000	354 164,51	0,95
JAPAN-3 (40 YEAR ISSUE) 20/03/50	JPY	98 000 000	670 036,87	1,79
JAPA YEAR ISS 0.1% 20-06-26	JPY	130 000 000	794 039,35	2,12
JAPON 1.7% 06/20/33	JPY	275 000 000	1 849 680,66	4,94
TOTAL JAPON			5 762 623,77	15,38
LITUANIE				
LITHUANIA GOVERNMENT INTL BOND 3.875% 14-06-33	EUR	100 000	106 356,70	0,29
TOTAL LITUANIE			106 356,70	0,29
LUXEMBOURG				
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 2.75% 30-07-30	EUR	500 000	510 826,94	1,36
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT BEI 2.75% 17-07-29	EUR	400 000	402 279,58	1,07
EUROPEAN FINL STABILITY FACIL 2.625% 16-07-29	EUR	100 000	100 080,62	0,27
EUROPEAN STABILITY MECHANISM 2.625% 18-09-29	EUR	210 000	209 697,08	0,56
LUXEMBOURG GRAND DUCHY OF 0.0% 24-03-31	EUR	300 000	249 618,00	0,67
TOTAL LUXEMBOURG			1 472 502,22	3,93
PAYS-BAS				
NEDWBK 3.0% 20-04-33	EUR	200 000	209 115,31	0,56
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	150 000	108 622,39	0,29
PAYS BAS 2.50% 15/01/2033	EUR	500 000	501 878,09	1,34
TOTAL PAYS-BAS			819 615,79	2,19

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME-UNI				
ROYA DE GB ET 2.0% 07-09-25	GBP	200 000	226 425,65	0,60
ROYAUMEUNI DE GB ET DIRLANDE DU NORD 3.5% 22-01-45	GBP	320 000	331 549,47	0,89
UNITED KINGDOM GILT 0.125% 31-01-28	GBP	100 000	101 588,74	0,27
UNITED KINGDOM GILT 0.375% 22-10-30	GBP	190 000	179 461,63	0,48
UNITED KINGDOM GILT 0.625% 22-10-50	GBP	220 000	108 113,41	0,29
UNITED KINGDOM GILT 4.25% 07-12-40	GBP	350 000	413 272,26	1,10
TOTAL ROYAUME-UNI			1 360 411,16	3,63
SLOVAQUIE				
SLOVAKIA GOVERNMENT BOND 3.75% 06-03-34	EUR	200 000	204 101,34	0,54
TOTAL SLOVAQUIE			204 101,34	0,54
SUEDE				
KINGDOM OF SWEDEN 2.5% 12-05-25	SEK	2 400 000	210 889,85	0,57
KINGDOM OF SWEDEN 3.5% 30-03-39	SEK	200 000	19 432,66	0,05
TOTAL SUEDE			230 322,51	0,62
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			32 543 444,57	86,86
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			32 543 444,57	86,86
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
OSTRUM SRI CASH M	EUR	192	1 969 378,56	5,26
TOTAL FRANCE			1 969 378,56	5,26
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 969 378,56	5,26
TOTAL Organismes de placement collectif			1 969 378,56	5,26
Titres mis en dépôt				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	300 000	306 385,75	0,82
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	300 000	203 648,89	0,54
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.625% 28-02-25	USD	500 000	463 038,44	1,24
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			973 073,08	2,60
TOTAL Titres mis en dépôt			973 073,08	2,59
Titres donnés en pension				
ALLEMAGNE				
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.25% 15-08-28	EUR	1 009 999	926 052,63	2,47
TOTAL ALLEMAGNE			926 052,63	2,47
TOTAL Titres donnés en pension			926 052,63	2,47

INVENTAIRE (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dettes représentatives des titres données en pension			-926 371,08	-2,47
Indemnités sur titres données en pension			-4 631,75	-0,01
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CBOT USUL 30A 0624	USD	2	4 629,63	0,01
EURO BOBL 0624	EUR	50	18 700,00	0,05
EURO BTP 0624	EUR	8	5 360,00	0,01
EURO BUND 0624	EUR	-25	-13 320,00	-0,04
EURO-OAT 0624	EUR	-23	-9 610,00	-0,03
EURO SCHATZ 0624	EUR	86	-3 230,00	-0,01
JAP GOVT 10 0624	JPY	1	183,54	0,00
LIFFE LG GILT 0624	GBP	11	15 193,87	0,04
US 10YR NOTE 0624	USD	17	8 579,29	0,03
XEUR FGBX BUX 0624	EUR	-2	-5 940,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			20 546,33	0,05
TOTAL Engagements à terme fermes			20 546,33	0,05
Autres instruments financiers à terme				
Swaps d'inflation				
FIX/0.0/CPIEMU/0.0	EUR	700 000	-1 462,72	0,00
TOTAL Swaps d'inflation			-1 462,72	0,00
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-1 462,72	0,00
TOTAL Instruments financier à terme			19 083,61	0,05
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-14 265,7	-13 208,98	-0,04
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-30 000	-183,54	0,00
APPEL MARGE CACEIS	EUR	2 659,97	2 659,97	0,01
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-11 010,09	-12 878,05	-0,03
TOTAL Appel de marge			-23 610,60	-0,06
Créances			24 530 326,54	65,47
Dettes			-24 568 545,92	-65,57
Comptes financiers			2 028 526,19	5,41
Actif net			37 466 725,83	100,00
Parts LBPAM OBLI MONDE E	EUR	635,39868	117,28	
Parts LBPAM OBLI MONDE D	EUR	266 241,73338	121,86	
Parts LBPAM OBLI MONDE C	EUR	30 098,61045	164,36	

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part LBPAM OBLI MONDE D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	202 343,717	EUR	0,76	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	202 343,717	EUR	0,76	EUR

FCP LBPAM OBLI MONDE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

FCP LBPAM OBLI MONDE

36, quai Henri IV
75004 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

Aux porteurs de parts du FCP LBPAM OBLI MONDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) LBPAM OBLI MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les dérivés complexes sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons pris connaissance de la procédure de valorisation indépendante, existante au sein de la société de gestion, et nous avons vérifié la correcte application de cette procédure.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique



Signature numérique de
Bertrand DESPORTES
Date : 2025.09.12
10:23:08 +02'00'

Bertrand DESPORTES

Associé